7000 filles vivant en région parisienne “sont aujourd’hui menacées d’excision” : un plan de lutte contre les mutilations sexuelles féminines lancé en Île-de-France

07/02/2025 à 9h02



Campagnes de prévention, formation des enseignants et des soignants… À l’occasion de la Journée internationale de la tolérance zéro à l’égard des mutilations génitales féminines, Aurore Bergé a signé un plan de mesures pour l’Île-de-France. 7 000 filles vivant en région parisienne “sont aujourd’hui menacées d’excision”, alerte la ministre.

L’objectif est de “*ne laisser aucune place*” à “*une barbarie qui n’a que trop duré*“, “*sous couvert de coutumes*“, selon Aurore Bergé. Jeudi à la préfecture d’Île-de-France, dans le 15e arrondissement de Paris, la ministre déléguée chargée de l’Égalité entre les femmes et les hommes a présenté avec Marc Guillaume, le préfet de région, le premier “*plan francilien de lutte contre les mutilations sexuelles féminines*“. Rectorats,

cours d’appel, Agence régionale de santé (ARS), Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra), Office français de l’immigration et de l’intégration (Ofii), préfecture de police, police nationale… Le document a également été signé par les représentants de nombreux établissements et institutions.

france3-regions.francetvinfo.fr